

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 42 (2015)
Heft: 160

Rubrik: P.-V. de l'assemblée de la FCVAP

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



P.-V. DE L'ASSEMBLÉE DE LA FCVAP

Maurice Michelet, secrétaire de la FCVAP (VS)

Fédération cantonale valaisanne des Amis du patois

Assemblée générale annuelle. Dimanche 30 novembre 2014 à 15h00.

Caveau Saint-André - Chamoson. Procès-verbal : Maurice Michelet

Présences : 14 sociétés – 44 personnes (dont deux membres d'honneur)

Comité : Tous présents sauf Debons Roland (Société des hommes de Drône)

Excusés (ée) : Patoisants de Saint-Nicolas (répétitions spectacle) ; Moulin Rapahël (décès de son frère) ; Granges-Burin Josiane ; Ballestraz Jean-Luc (maladie) ; Zermatten Charly ; Bornet Bernard ; Florey Paul-André ; Bretz-Héritier Anne-Gabrielle (Fondation)

Absences : Fraternité de Mai et groupe de patoisants « Li Tsevray » ; Lé Mayintson Randogne ; Musée – Patoisants Vissoie

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée et contrôle des présences
2. Lecture du PV de la dernière assemblée
3. Lecture des comptes 2013-2014
4. Rapport des vérificateurs de comptes, approbation des comptes 2013 -2014 et du rapport
5. Nomination d'un vérificateur de comptes (élection complémentaire)
6. Rapport de la présidente
7. Rapport d'activité des sociétés
8. Bilan du 60ème de la FCVAP
9. Veillée cantonale 2015
10. Assemblée annuelle 2015 et veillée cantonale 2016
11. Divers

1. Ouverture de l'assemblée et contrôle des présences

La présidente ouvre l'assemblée à 15h10. Elle salue les représentants des sociétés, les membres d'honneur et les membres du comité. Elle exprime une pensée spéciale pour les patoisants qui nous ont quittés durant cette année, pour J.-L. Ballestraz atteint dans sa santé et pour Raphaël Moulin qui vient de perdre son frère.

2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale 2013

Maurice lit les points principaux du PV 2013.

3. Lecture des comptes 2013-2014

Josyne lit et commente les comptes. Ils sont joints au PV

4. Rapport des vérificateurs de comptes, approbation des comptes 2013-2014 et du rapport

Frédéric Carron a vérifié seul les comptes et délivre son rapport. Les comptes sont acceptés ainsi que le rapport des vérificateurs de comptes.

5. Nomination d'un vérificateur de comptes

Le Comité avait demandé à la COBVA de chercher un vérificateur de comptes pour remplacer Jean-Bernard Fontannaz. Aucun candidat n'a été trouvé et dans la salle personne ne s'intéresse à cette fonction. Ce point de l'ordre du jour est reporté à l'assemblée 2015. Chaque société est invitée à trouver une personne pour remplacer Jean-Bernard Fontannaz. Merci d'avance.

6. Rapport de la présidente (annexé au PV). *Ndlr. reçu par les sociétés.*

7. Rapport d'activité des sociétés

Li Fayerou, Bagnes

Les cours de patois sont dispensés par Laurent Bircher. Il y a une vingtaine d'élèves adultes dès 16-17 ans. Les veillées annuelles ont connu un grand succès (théâtre, saynètes, flûte,...) Le dictionnaire du patois de Bagnes est en cours. La date pour son édition est fixée au mois de décembre 2016. Ce sera une bible attendue avec impatience : 1800 pages, photos, cartes, lexique de 15000 mots, support audio. Participation à la veillée cantonale et remerciements à Nendaz pour la très bonne organisation.

Bareillon, Chamoson

Concert au home Pierre Olivier. Après-midis du patois. Participation à la Fête Dieu et à l'Assomption. Sortie à Aubonne (visite Arboretum) et à Bagnes (fête de la raclette). Participation à la veillée cantonale et remerciements à Nendaz. Participation aujourd'hui même à la fête patronale de Saint-André.

Lè Partichiou, Chermignon

Notre président Marcel Riccio n'a pas pu se déplacer aujourd'hui. Merci de l'excuser. Moins d'activité à Chermignon, faute de bras. Soirée annuelle avec une petite pièce de théâtre « Gaba te nyoun te gâbe » de Claudy des Briesses. Souper et AG. Rencontre avec les Valaisans de Vevey et sortie à Zermatt. Bal des vendanges en octobre. Participation à la veillée cantonale de Nendaz. Bravo et merci aux organisateurs. Collaboration régulière à l'Ami du patois. Onze élèves aux cours, en diminution. Veillée annuelle le 24 janvier 2015 avec danses et chansons et une saynète (Comment vivre sans travailler?)

A Cobva, Conthey

La société est en assemblée ce soir et est donc représentée à l'AG par Philippe

Antonin, membre du comité cantonal, et Jean-Bernard Fontannaz. Merci et bravo à Nendaz pour la veillée de novembre. La Cobva compte 42 chanteurs et théâtreux. Au printemps, la Cobva a présenté une pièce de théâtre et une revue contheysanne. Près de 700 spectateurs en 5 représentations. Sortie dans le cadre communal (participation à des manifestations), accueil de l'abbé Joël Pralong. Les cours de l'UNIPOP sont en diminution. Plus que 12 élèves en tout.

Li Brèjèyeü, Fully

Participation à la veillée cantonale. Bravo et merci aux deux sociétés de Nendaz. AG en novembre. Le patois à Fully, c'est compliqué. La chorale des patoisants et les théâtreux se donnent de la peine. Il y a eu deux veillées annuelles en patois avec pièce de théâtre et sketches. Animation au home en avril, participation à la Fête-Dieu, à la Fête du livre. Sortie annuelle à Estavayer-le-Lac. Participation à la fête de la châtaigne. Veillée 2015 les 27 et 28 février avec une pièce de Vital Germanier, adaptée en patois de Fully « La maladie de Philomin ».

Lè Tsaudric, Hérémente

Participation à la Fête du livre avec animation du vin d'honneur par Joël Nendaz et les jeunes de la société. Sortie au Val d'Aoste. Deux veillées en octobre avec chants et saynètes. Concert de Joël Nendaz à Hérémente en novembre dernier et vernissage de son nouveau CD. Participation à la veillée cantonale sans prestation sur scène. Bravo et merci aux Nendards. AG en novembre. Traduction de la Déclaration universelle des droits de l'homme par Alphonse Dayer.

Li Brindèyeü, Leytron

La société compte 50 membres. Elle organise des veillées et des sorties. Aux veillées on parle le patois sur différents thèmes, on recherche des mots et expressions pour l'Ami du patois et on déguste des plats préparés par les femmes et les hommes. Cours de patois. Prestation au foyer pour personnes âgées, participation à l'Amicale des fanfares. Sortie en juillet. Participation à la soirée contes de Dorénaz. Participation à la veillée cantonale. Merci et bravo aux Nendards. Nous avons du plaisir à conserver le patois même si nous avons commencé tard.

Chanson de la Montagne, Nendaz

Merci de nous recevoir ici. La Chanson de la Montagne (CDM) est surtout active au niveau du folklore (danse), là où il y a de la relève. La soirée annuelle (Marcello) avait pour thème l'émigration au 19ème siècle. Ce fut un grand succès. Il y avait des textes en patois dans le spectacle qui combinait danse, chant et théâtre. La continuité au niveau du chant et du patois sera difficile

pour la CDM, vu le niveau des chorales au plan communal. Pour le patois, les Nendards vont à la Cöbla. Bravo à la Cöbla dû patouè de Nînda pour ce grand projet « Acœutâ o noûtro patouè ». La CDM maintiendra le patois dans ses activités tant que ce sera possible et qu'il y aura de l'intérêt, mais elle se demande aussi s'il y a un sens à continuer de faire partie de la Fédération cantonale. La veillée fut un succès grâce au menu choisi et au rythme donné à la soirée. La collaboration avec la Cöbla fut un succès. Tout a quasiment été fait par les deux sociétés (sauf le dessert). Le prix facturé pour le repas en découle directement. C'était de l'amateurisme à l'état pur, mais il y avait de la volonté de bien faire.

I Cöbla dû patouè, Nendaz

Activités de la société : veillées mensuelles avec le thème des maladies et de leur guérison, avec un support filmé pour animer le débat. Une journée de film en avril sur le thème « Rire et pleurer », thème des veillées 2014-2015. Messe en patois à Siviez, succès malgré la pluie. Sortie annuelle à Chamonix avec visite du musée alpin et de la maison de la mémoire et du patrimoine. Assemblée annuelle et souper en octobre.

Co-organisation de la veillée cantonale : plaisir de travailler avec la Chanson de la Montagne qui a de l'expérience en la matière. Bonne complémentarité entre les deux présidents. Les deux ingrédients de la réussite : repas simple et vite servi, rythme des prestations et temps qui est resté aux patoisants pour se rencontrer. Merci aux sociétés pour le respect du temps imparti. C'est aussi un gage de succès.

Projet « Acœutâ o noûtro patouè » : officiellement à son terme, mais il y a encore du travail pour le terminer et pour le maintenir. La dernière soirée avec la population nendette fut un succès avec en bouquet final la possibilité de télécharger le projet (lexique, films, ...) sur les téléphones portables (smartphone). Le patois dans la poche.

Les patoisants de Saint-Nicolas, Orsières

Excusés pour préparation de leurs spectacles de décembre.

Li Tsevray, Praz-de-Fort Absent

Li Charvagnou, Salvan

Préparation du marché de Noël qui aura lieu le 14 décembre 2014. Apéro de Nouvel An et des Rois. Cours de patois. Le dictionnaire papier et sonore avance bien. Nous avons décidé d'y ajouter de la nomenclature. La société a 20 ans d'existence. Elle éditera pour la circonstance un album qui aura pour thème la ballade du souvenir de Vernayaz jusqu'à Vallorcine. Goûter patois

pour les enfants des écoles. Participation à la veillée cantonale de Nendaz qui fut un succès. Merci aux organisateurs.

Costumes et Patois, Savièse

Ce fut une bonne année malgré la mouche Suzuki, nous avons eu encore assez de vin à boire. Notre ami René Dubuis qui a participé à toutes les assemblées cantonales n'a pas pu se déplacer ce soir. Roland Debons non plus, occupé à la société des hommes de Drône où il fait office de procureur. Présentation au Baladin de Savièse d'une pièce de théâtre par la société Costumes et patois. Grand succès avec aussi des danses. Nous avons marié une Saviésanne avec un Neuchatelois. Accueil et visite du Torrent Neuf pour le comité cantonal en sortie annuelle. Participation à la belle veillée cantonale de Nendaz. Marché de Noël au home et ouverture du musée pour les résidents qui pouvaient se déplacer. Agrandissement du musée pour conserver les costumes dans de meilleures conditions. Photographies des objets du musée. Café-Patois avec Anne-Gabrielle Bretz-Héritier.

Lou Tré Nant, Troistorrents

Merci aux organismes qui veillent sur le patois et merci à Nendaz pour cette belle veillée cantonale. Publication du CD et du livre de contes « A rebedou ». Nous avons obtenu le mérite culturel de la commune pour notre travail pour maintenir le patois. Publication d'un CD de chants avec paroles. Passeport vacances avec après-midi patois pour les enfants. Collaboration avec les écoles. Veillée annuelle. Sortie en mai et au jeûne fédéral. Travail sur le projet de sonorisation, sur le dictionnaire et sur le site Internet. Participation à la Fête du livre. Spectacle en mai avec saynètes et chants.

A Comona valèjana, Genève

Présente à la veillée cantonale avec Charly Zermatten comme conteur. Pas de rapport d'activité.

8. Bilan du 60ème anniversaire de la FCVAP

La participation de la Fédération à la Fête du livre de Saint-Pierre-de-Clages fut plus étoffée, à l'occasion du 60ème. Le stand était plus en vue et mieux fourni. Participation de l'Ami du Patois et de la Fondation pour le patois. Mise à disposition d'un écran tactile pour les projets sonores. Très belle et très animée participation des Tsaudric emmenés par Joël Nendaz et un groupe de jeunes d'Hérémente. Excellente ambiance à l'apéro grâce à eux. Discours fourni et intéressant de notre présidente. Contes en patois durant la journée. Merci aux sociétés qui ont joué le jeu : A Cobva, Lè Partichiou, Lou Tré Nant, Li Charvagnou, O Bareillon et Li Fayerou. Merci enfin aux bénévoles.

9. Veillée cantonale 2015

Chermignon, après mûre réflexion, organisera la veillée cantonale 2015. Elle aura lieu dans le cadre du bal des vendanges. Les productions des sociétés auront lieu l'après-midi de 14h30 à 17h30, suivies de la partie officielle, de l'apéro et du souper. Suivra le bal des vendanges. La date retenue le samedi 24 octobre 2015 à Chermignon. Lè Partichiou ont été fondés en 1955 et sont membres de la FCVAP depuis 1976. Ils ont organisé à de nombreuses reprises des manifestations patoisantes.

10. Assemblée annuelle 2015 et veillée cantonale 2016

Pas de candidats pour l'instant.

11. Divers

Intervention de Mme Agnès Bussard - Dayer et M. Roten : traduction de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH).

Hérémence par Alphonse Dayer a déjà effectué cette traduction. Mme Bussard-Dayer et M. Roten cherchent encore à augmenter le nombre de DUDH traduites dans différents patois valaisans. Des versions différentes font la richesse des textes. Le texte est difficile, il faut utiliser des périphrases pour avoir le moins de mots patois francisés. Il faut rester authentique, on ne peut pas faire faux. Délai : le plus vite possible.

Ançay Raymond : remerciements à L'AMI DU PATOIS pour l'énorme travail effectué.

Le poste de secrétaire sera à repourvoir lors de la prochaine assemblée cantonale de la FCVAP en décembre 2015. En effet la période de travail du comité se termine en 2015 (3 ans). J'ai exercé la fonction de secrétaire depuis 6 ans et je veux me retirer pour me consacrer uniquement à la société de Nendaz et pour terminer et maintenir notre projet « Accœutâ o noûtro patouè ». Les cours à l'UNIPOP, la société du patois de Nendaz ainsi que différentes autres activités liées au patois me prennent déjà beaucoup (trop) de temps. Il n'y a pas que le patois dans ma vie de retraité. Je lance donc un appel aux différentes sociétés pour se mettre à la recherche d'un/une secrétaire pour l'assemblée de 2015. Merci d'avance.

Chamoson, le 30 novembre 2014, le secrétaire : Maurice Michelet

Annexes au PV :

- comptes; rapport des vérificateurs de comptes
- Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (en PDF)